

Ergothérapeute

Grâce à des techniques de rééducation qui passent par des activités artistiques ou manuelles, l'ergothérapeute aide les personnes souffrant d'un handicap à retrouver l'autonomie nécessaire à leur vie quotidienne, professionnelle et familiale.



Les formations en Auvergne-Rhône-Alpes

[3](#)

formations à venir

Les offres d'emploi aujourd'hui en Auvergne-Rhône-Alpes

- [Ergothérapie](#)

Pour élargir votre recherche :

[Les métiers de la santé](#)

Rendez-vous sur [Cleor Auvergne-Rhône-Alpes](#) pour obtenir des informations sur les conditions d'emploi de ce métier : potentiel d'embauche, salaire, types de contrat, entreprises présentes autour de votre lieu de recherche, ...



Description métier

Activités

Développer l'indépendance

Manger, s'habiller, se déplacer... seul. Ces actes de la vie quotidienne peuvent poser des difficultés insurmontables après un accident ou un traumatisme. L'ergothérapeute contribue au traitement des situations de handicap chez des personnes de tout âge. Il propose des solutions techniques (activités utilitaires, créatives, récréatives) empruntées aux métiers manuels et aux gestes de la vie quotidienne et professionnelle.

Un expert de la réadaptation

Dans un premier temps, l'ergothérapeute doit analyser la nature du handicap de son patient afin de lui proposer une aide sur mesure. Puis il effectue un bilan de ses capacités gestuelles portant par exemple sur la rapidité et la précision de ses mouvements. Il dresse ensuite un bilan de son autonomie (pour s'habiller, se déplacer, s'alimenter...). À partir des besoins identifiés, il établit enfin un programme individualisé.

Où et comment ?

Sur prescription médicale

L'ergothérapeute exerce sur prescription médicale en hôpital ou en centre médico-social. Il intervient dans toutes les structures où l'on trouve des patients en grande difficulté motrice, quel que soit leur âge et l'origine de la perte d'autonomie.

À l'hôpital ou en centre de soins

L'ergothérapeute intervient dans les hôpitaux généraux ou spécialisés en neurologie, traumatologie, rhumatologie ou pédiatrie, en centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelle pour adultes et pour enfants, en centres de postcure, en établissements pour personnes âgées, en hôpitaux psychiatriques... Il intervient aussi parfois au domicile de ses patients.

Travail en équipe

Son activité s'exerce toujours au sein d'une équipe de soins pluridisciplinaire. Il travaille en étroite

collaboration avec les médecins, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes et les orthophonistes réunis autour du patient.

Compétences

De fortes capacités d'adaptation

Face au handicap lourd et parfois définitif de ses patients, l'ergothérapeute ne peut pas se contenter de solutions toutes faites. Chaque cas nécessite la mise en place d'un programme de rééducation adapté et élaboré en concertation avec la famille et l'équipe soignante.

Le sens de l'observation

L'ergothérapeute analyse les besoins, les habitudes de vie et l'environnement du patient. Il établit un diagnostic qu'il est amené à réajuster au fil de la rééducation. Son sens de l'observation, ses expériences sont des atouts précieux.

Patience et persévérance

Sans goût pour les relations humaines, impossible de pratiquer ce métier. La patience et le tact sont essentiels. L'ergothérapeute établit un climat de confiance propice à la réadaptation. Un solide équilibre personnel, une bonne stabilité mentale et physique sont donc nécessaires. Autres qualités requises : le goût du travail en équipe associé à un réel intérêt pour l'artisanat, les activités manuelles et créatives.

Diplômes, certifications

Diplômes et certifications

Important. Le parcours de formation pour accéder à un métier n'est pas toujours celui qu'on imagine ! Des professionnels qui exercent le même métier, ont parfois suivi des parcours de formation différents, sans oublier que ceux qui suivent la même formation n'exercent pas forcément le même métier !

Pour exercer ce métier, il faut être titulaire du diplôme d'État d'ergothérapeute. Ce diplôme se prépare en 3 ans dans un institut de formation dont le concours d'entrée est accessible soit directement après le bac, soit après la PACES (1re année commune aux études de santé) en faculté de médecine. Il s'obtient par la validation de 180 crédits européens et confère le grade de licence.

Niveau bac + 3

- Diplôme d'État d'ergothérapeute

• Niveau II : Licence ou Maîtrise

- [Diplôme d'Etat d'ergothérapeute](#)

Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

Ressources

Autres ressources

Publications Onisep :

- Les métiers du paramédical - Parcours - 2014 - Onisep

Sites internet :

- www.anfe.fr
Site de l'Association française des ergothérapeutes : information sur la profession et ses formes d'exercice, et sur la formation
- www.synfel-ergolib.fr
Site du Réseau national français des ergothérapeutes libéraux

Vidéos

